



Bulletin de l'association

Sainte Jeanne d'Arc

de Poitiers

N°4 - MOIS DU ROSAIRE
2018

*Les hommes
batailleront et Dieu
donnera la victoire*

Les dates à retenir

Contacts

Courriel (de préférence) :
jeannedarcpoitiers@gmail.com

Secrétariat :
M. Laurent COGNY
Association Sainte Jeanne d'Arc
5 bis, rue Jean-Jaurès Bât A Appt 8
86000 POITIERS

Correspondants :

Jean AUGUY
05 49 51 48 50
Vincent LARROQUE
05 17 43 82 04
Yves PREVOT-STARK
05 49 06 11 97

Site internet :

<http://association-sainte-jeanne-d-arc-poitiers.e-monsite.com/>

ÉDITORIAL

Octobre mois du Rosaire, véritable trésor de grâces. Outre la confiance que de nombreux pontifes, évêques, saints ont placée dans le Rosaire, son histoire nous invite à sa dévotion tellement nécessaire. Rappelons-nous deux événements historiques majeurs, d'une part le combat contre l'hérésie cathare pour lequel la victoire fut obtenue grâce à la prière de Saint Dominique armé du Rosaire, et Lépante où la flotte des puissances chrétiennes infligeait une défaite écrasante aux turcs alors que Saint Pie V pria et faisait prier avec ferveur la Mère de Dieu.

Dans ses *Œuvres en Prose* Péguy écrit « *Demander la victoire et n'avoir pas envie de se battre, je trouve que c'est mal élevé* » ; pour étayer ce propos qui peut sembler brutal, Péguy se réfère ensuite aux gens que Jeanne d'Arc avait invité à la prière avant de les mener au combat « *... quand ils avaient prié, ils bouclaient leur ceinturon, pour le couronnement même de leur prière et aussi obéissant ainsi à la loi de travail.* »

Récemment M^{gr} Samir Nassar, évêque Maronite de Damas, vint témoigner en pays basque du zèle exemplaire des chrétiens d'Orient et il n'hésita pas à lancer en ces mots infidèlement rapportés l'encouragement (mais aussi le reproche) « Mais vous enfants de la Fille aînée de l'Église, vous devez vous réveiller ! Vous nous décevez ».

Nous nous associons aux précieuses recommandations de notre aumônier, le Père Philippe, pour vous souhaiter une bonne rentrée , en ajoutant « et devant nous, quel programme ! »

J. BOISARD

LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER

C'est la rentrée.

Bien chers amis, la rentrée vient de se faire, et cela doit être pour chacun de nous l'occasion, en cette fin de période de vacances, de faire un très sérieux examen de conscience à la lumière de l'Esprit-Saint.

En effet, cette période, en principe vivifiante pour les poumons, l'a-t-elle été pour notre âme ?

- Où en sommes-nous, par exemple, vis-à-vis de la prière et des sacrements qui permettent à la vie de Dieu de jaillir en nos âmes ?

- Où en sommes-nous dans notre attitude vis-à-vis de notre prochain, de notre ouverture à la charité divine ?

- Où en sommes-nous de la maîtrise de nous-mêmes, de la victoire sur la « chair », avec toute l'extension que l'apôtre saint Paul donne à ce mot : paresse, impureté, gourmandise, et surtout l'orgueil ?

Finalement, avez-vous semé « dans la chair » ou « dans l'esprit » ?

Et puis, comment avons-nous fait le bilan de nos vacances ? - D'après le degré de bronzage, les kilos pris, les kilomètres parcourus, les photos rapportées... Ou bien d'après la qualité de notre vie morale et religieuse : a-t-elle été en croissance ou en régression ? Sommes-nous plus ouverts, plus accueillants, plus humbles, plus joyeux, plus à l'écoute de Dieu ?

Peut-être, et heureusement, cet examen de conscience suscitera-t-il la nostalgie d'une vie meilleure, le regret d'avoir laissé passer tant d'occasions de grandir dans la foi et la charité, et peut-être même le dégoût de cette part de corruption que le péché a introduit en nous, mais aussi le désir de vivre plus intensément, plus chrétiennement.

Et la lucidité par rapport à soi nous permettra certainement d'être aussi plus lucides vis-à-vis des autres. Elle nous permettra également de prendre conscience que tous les hommes sont atteints par la même maladie du péché, avec le même risque de mort, mais aussi que nous pouvons et devons nous aider et nous soutenir pour « marcher et vivre selon l'esprit », pour reprendre la formule de saint Paul.

Alors bon examen de conscience et surtout bonne rentrée.

PÈRE PHILIPPE

La Petite Église en Poitou

Sur le plan religieux, notre région conserve la principale communauté d'opposants au concordat de 1801, désignés de façon générale sous le terme de « Petite Église », encore qu'en Poitou ce soit plutôt l'appellation de « dissidents » qui prévale.

Pour les présenter, il faut faire un rappel historique : entre 1790 et 1799, la Révolution persécuta les catholiques, imposant aux prêtres des serments plus ou moins inadmissibles. Les victimes furent très nombreuses, et la situation de l'Église était pitoyable lorsque le pays fut stabilisé par Bonaparte. Ce dernier, tout révolutionnaire qu'il fût, parvint à conclure avec le Saint-Siège, en 1801, un concordat qui réorganisait l'Église en France. A cette fin, le pape exigea la démission de tous les évêques français ; beaucoup d'entre eux hésitèrent ou refusèrent, ne voyant dans ce concordat qu'un compromis bâtard de plus proposé par la Révolution. La raison de la résistance était d'ordre politique (refus de tout compromis avec la Révolution) et canonique (le pape aurait outrepassé ses droits, car les évêques tiendraient directement leur pouvoir de Jésus-Christ ; remarquons que, depuis le concile Vatican I, cette position doctrinale est devenue totalement insoutenable pour un catholique).

Après la chute de Napoléon, tous les évêques anti-concordataires finirent par se soumettre sauf un. Mais, dans un peu toute la France et jusqu'en Belgique, des dizaines de prêtres et d'importants groupes de fidèles continuèrent leur opposition (environ 100 000 personnes, estiment les historiens), réclamant vainement qu'on leur donnât raison. Les faits ne leur donnèrent pas raison car rapidement, l'Église concordataire en France connut un renouveau remarquable et indiscutable – il peut d'ailleurs être opportun de rappeler que le concordat napoléonien fut admis par des penseurs aussi peu révolutionnaires qu'un Dom Guéranger ou qu'un M^{gr} Pie...

Le dernier évêque résistant (M^{gr} de Thémis, évêque de Blois) mourut en exil en 1829, après avoir, sur son lit de mort, fait une rétractation contestée par ses fidèles ; il n'avait jamais voulu organiser une Église parallèle avec de nouveaux évêques, ses partisans virent donc le nombre de leurs prêtres diminuer inexorablement ; le tout dernier mourut en 1852.

Presque partout, cette situation amena assez vite la disparition des « dissidents », qui finissaient par se soumettre et par renouer avec la pratique normale. Néanmoins, en quelques lieux, ces fidèles surent s'organiser pour persévérer sans prêtres. A fin du XIX^e siècle, trois groupes de ce type s'étaient maintenus : à Lyon, dans la région de Namur, et surtout en Bressuirais, dans le secteur de Cerizay et de Courlay. Pourquoi spécialement ce dernier secteur ? – Parce que, au départ, il s'y trouvait une trentaine de prêtres hostiles au Concordat, qui constituèrent un bloc de plusieurs paroisses presque entièrement dissidentes, soutenues jusqu'en 1815 par leur ancien évêque exilé, l'évêque de La Rochelle.

Les « dissidents » se considèrent donc comme les seuls catholiques authentiques, forts de leur droit, héritiers des martyrs de la Révolution ; ils s'organisent suivant les consignes que leur avaient données leurs prêtres, en particulier pour lire – ou chanter – les offices traditionnels, dans des chapelles aménagées par leur soin, ou chez eux, en privé.

Les évêques, mais aussi parfois les autorités civiles, ne ménagèrent pas leur peine pour faire rentrer dans le rang ces « ultras » qui furent « grignotés » petit à petit.

Il y a là une fidélité respectable, mais difficilement défendable car elle n'est pas raisonnée. La preuve en est que lorsque, vers 1895, les deux grands « chefs » de la Petite Église, celui de Lyon et celui de Courlay, après un cheminement intellectuel et spirituel approfondi, se décidèrent à faire soumission à la « grande » Église, ils ne furent suivis que par une infime partie de leurs ouailles et de leur propre famille... De même, la rupture du concordat en 1905 n'empêche pas les « dissidents » de continuer à réclamer qu'on leur donnât raison dans leur combat maintenant bien ancien... Et plus récemment, les efforts d'un évêque ancien missionnaire en Chine, officiellement mandaté par Pie XII pour faire rentrer dans le rang les « dissidents », n'eurent qu'un résultat dérisoire (une centaine de « conversions »).

Ceux qui continuèrent à résister jusqu'aux XX^e et XXI^e siècles ont des caractéristiques assez marquantes : ils sont extrêmement réticents à entrer en contact avec les hommes d'Église et même (hormis pour les obsèques) à ouvrir leurs lieux de culte aux « non-dissidents ». Ils tâchent de rester groupés entre eux, pour pouvoir plus facilement pratiquer à leur façon : ils respectent autant que possible les jours chômés et les pratiques de pénitence de l'Ancien Régime (abstinence pendant tout le Carême, et tous les vendredis et samedi de l'année) ; ils assistent aux offices – longs et formalistes – présidés par les responsables laïcs (comme cela put se produire pendant la Terreur..) ; et leur référence reste le *Catéchisme* et l'*Euclologe* du diocèse de La Rochelle d'avant la Révolution. Les seuls sacrements reçus effectivement sont le baptême et le mariage, auxquels on doit ajouter la pratique de la confession spirituelle et de la communion spirituelle... Ajoutons que depuis le dernier concile, leurs réticences envers la « Grande Église » se sont encore accrues ; c'est que pour les « dissidents » – comme pour les catholiques réfractaires à Vatican II – la fidélité à la tradition liturgique et le refus des « valeurs » révolutionnaires sont des fondamentaux.

Cette mouvance aux marges de l'Église a-t-elle un avenir ? On peut en douter car le fossé croissant entre leurs pratiques et le monde moderne rend de plus en plus difficile la transmission aux jeunes générations. Les effectifs des « dissidents » fervents semblent être aujourd'hui de plus en plus réduits, d'autant qu'ils n'ont jamais fait le moindre prosélytisme. De plus, tout récemment, il semble que dans leur dernier bastion de Courlay, à la chapelle de la Plainelière, des querelles intestines ont introduit des divisions qui pourraient bien être fatales à leur survie.

La principale justification des « dissidents », c'est leur fidélité et à leurs héroïques ancêtres « vendéens » et à la mémoire de leurs « bons prêtres ». D'où leur imperméabilité aux raisonnements juridiques, et l'illogisme de leur attitude (ils se reconnaissent catholiques, mais conservent farouchement leurs distances d'avec la « Grande Église » depuis maintenant plus de deux siècles...).

En résumé, la Petite Église constitue une « butte-témoin » émouvante, où la tradition familiale semble prédominante et où, comme dans toute minorité, un certain sens de la discrétion voire du secret est cultivé. Ajoutons pour finir qu'on ne saurait à aucun titre les considérer comme une secte : d'ailleurs, depuis l'entre-deux-guerres, les consignes canoniques officielles sont de considérer les « dissidents » comme des catholiques à part entière, de bonne foi, ni hérétiques ni schismatiques – même si, psychologiquement, ils tiennent à leurs positions qui les maintiennent « en marge » de l'officialité.

Charles Maurras et Jeanne d'Arc

2018 est l'année du cent-cinquantième anniversaire de la naissance de Charles Maurras (1868-1952). Notre *Bulletin Jeanne d'Arc* ne pouvait en éluder, non seulement la commémoration mais encore la célébration, tant la personne de Jeanne, son épopée sont présentes dans la pensée du maître de Martigues – on pense aux belles pages qu'il lui a consacrées dans son essai *Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon* (Flammarion 1937). Maurras a justement noté que la République a toujours peiné à célébrer Jeanne ; elle s'y est toujours prise sottement et malhonnêtement, réduisant les mérites de Jeanne aux seules circonstances de sa mort : condamnée par l'Église et abandonnée par le roi Charles VII. « Le poème de Jeanne d'Arc, remarque Maurras, n'est accessible à République qu'à la condition d'être comme épuré de sa destination nationale et de son bienfait historique ». Aussi bien, la République ne saurait-elle honorer Jeanne que *contre* quelqu'un (le Roi) ou *contre* quelque chose (l'Église). Et Maurras de préciser : « Elle aurait bien du mal à l'honorer pour ce qu'elle a fait, non pas de s'être opposée à l'Église de France, mais de s'appuyer sur l'Église de Jésus-Christ ; non pas de s'être opposée au Roi de France, mais au Roi d'Angleterre avec ce résultat, indiscutable, incontestable : la France rendue à elle-même, les Français rétablis dans leurs coutumes, pratiquant leurs lois, gouvernés et conduits par des hommes de leur pays ».

Les Français ont sans doute oublié tout cela, « parce qu'ils oublient toujours l'impérissable dans la prospérité, dans la tranquillité qui estompent le souvenir de *l'amie des mauvais jours* ... celle dont les épreuves, les malheurs nous font sentir l'impérieuse nécessité ». La France heureuse et ingrate a quelque peu oublié Jeanne. « Mais aux jours difficiles, rappelle Maurras, quand il a fallu se ressaisir et se rassembler, le souvenir de la Libératrice s'est imposé d'abord par l'éclat des bienfaits puis par la beauté de l'histoire et enfin par la force des affinités reconnues, ressenties entre la bergère guerrière et la limpide figure de la patrie ». Avec elle, « l'Église et la Patrie ont cueilli la fleur de la fleur ».

Maurras a parfaitement saisi l'essence de la pensée de Jeanne, c'est-à-dire « ce qui nous défend et qui nous sauve d'autres maux, étrangers, eux aussi, aux choses de chez nous : fausses vertus, faux progrès, développement artificiel, plans de réformes prétendues, mais incompatibles avec l'être de la Patrie ». Assurément, « Nul être humain n'aura mieux su ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait ». Jeanne est un « chef d'œuvre de l'intelligence limpide ... [recueillant] dans son cœur toutes les voix anciennes et intimes du patriotisme et de la religion. Jamais âme humaine jetée au fort de l'action, n'a entendu ni fait entendre avec une telle clarté la mélodie des idées-mères de son destin ». Car Jeanne a immédiatement compris l'objet et les moyens de sa mission. Elle « ne croyait pas, écrit Maurras, à la naissance spontanée de l'ordre. Elle savait qu'un ordre naturel régnait

en France : celui du Roi auquel se consacre et s'achève à Reims ... C'est en se pliant à l'ordre naturel du royaume de France qu'elle estimait remplir les volontés surnaturelles que ses voix faisaient descendre du ciel. » Maurras a bien su mettre en valeur l'absolue cohérence de ses sources d'inspiration : la spirituelle et la temporelle, souligner comment celle-ci procédait de celle-là. « De quelque ciel supérieur qu'elle les sentît s'épancher, remarque-t-il, elle ne les (ses voix) recevait pas sans les comprendre ; elle leur obéissait comme à des ordres intelligibles et sages ... on pourrait dire configurées à sa raison naturelle ... *Le principe de son devoir est donc religieux, mais le but en est national* ». A cet égard, Maurras rappelle très justement ce que ses bons maîtres lui avaient enseigné, à savoir qu'« il n'y a aucune opposition entre le naturel et le surnaturel, le surnaturel se bornant à compléter et à surélever la nature ». Investie par ses voix de cette mission libératrice, qui sera celle d'une nation armée, « elle n'a pas conçu un seul instant le réveil national comme une sorte de levée en masse, de jacquerie patriotique ... Plus encore que militaire, elle a la tête politique. Elle n'ameute pas les paysans de son village, elle va trouver le seigneur du pays ... Son sens de la hiérarchie est tel qu'il vole droit au sommet : point de chef, point de peuple ; point de Roi, point de France. Comme il n'y a pas de roi, elle en fera un. Elle ne le créera pas de rien, elle ne rêvera ni de nouvelle dynastie, ni de dictature féodale ou cabochienne, mais elle ira au Dauphin et n'aura de cesse qu'il soit redevenu Roi. Oui, Jeanne est bien *un homme d'État supérieur* ... En menant le Dauphin au sacre, en revêtant des consécration catholiques un roi jusque-là contesté, en laissant de côté toute action guerrière, toute action patriotique autre que ce voyage à Reims, elle assurait la possibilité ultérieure d'une action permanente, cohérente, personnelle, héréditaire, traditionnelle, en un mot véritablement souveraine au point supérieur de l'État. Ainsi, le Sacre, « le plus religieux de ses actes s'identifie [-t-il] à la loi de la politique française ». Jeanne fut un grand chef de guerre, mais elle a toujours su subordonner le militaire au politique. « Par cette préséance donnée au calcul dynastique sur l'œuvre militaire, écrit Maurras, par ce véritable *politique d'abord*, la sainte héroïne de l'histoire de France n'a-t-elle pas donné une leçon d'activité méthodique à ce vieux et grand peuple qui aujourd'hui se rue autour de son autel et de ses monuments ? »

Aussi bien l'épopée de Jeanne dépasse-t-elle le cadre tragique de la guerre. Elle façonne toute l'histoire de France. « Si dans le drame de la succession royale de la guerre de cent ans, note Maurras, le principe anglais l'eût emporté, c'en était fait de l'unité et de la civilisation de la France. L'héroïne de la nation est l'héroïne de la dynastie. Son épopée dépasse le seul règne de Charles VII. Elle garantit tous les règnes qui lui succèdent ». Disons même qu'elle imprègne encore la France, même dans sa douloureuse et triste contemporanéité.

J.-B. GEFFROY

« *L'évangile social dont s'inspire l'État est encore la déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est rien d'autre chose, Sire, que la négation formelle des droits de Dieu. Or, c'est le droit de Dieu de commander aux États comme aux individus. Ce n'est pas pour autre chose que Notre-Seigneur est venu sur la terre. Il doit y régner en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions des gouvernements comme des gouvernés. Partout où Jésus-Christ n'exerce pas ce règne, il y a désordre et décadence.* »

(Le cardinal Pie à Napoléon III le 15 mars 1859)